

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
T	Yvan Cardinal	Maire	61 888	17 044	41 407	
	Denise Bergeron	Conseiller	18 201	9 100	223	112
	Diane Boyer	Conseiller	18 201	9 100	1000	500
	Sam Ierfino	Conseiller	18 201	9 100		
	Alexandre Wolford	Conseiller	18 201	9 100		
	René Lecavalier	Conseiller	18 201	9 100		
	Claudine Morel	Conseiller	18 201	9 100		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).